



Le Rondze-bouli

Journal officiel de la commune de Daillens



Photo M. Thévoz - 3 août 2026



Edito

Juan Carlos Hernandez - Municipal

L'eau, une ressource à préserver... surtout après un été comme celui-ci !

L'été est synonyme de soleil, de chaleur, de moments passés au jardin, de baignades et de belles soirées en plein air. Mais lorsque les températures restent élevées et que la pluie se fait attendre, nos ressources en eau sont davantage sollicitées.

Cet été, Daillens n'a pas échappé à cette situation. Face aux fortes chaleurs et au manque de précipitations, la Commune a dû prendre des mesures et demander à la population de limiter sa consommation d'eau, notamment en interdisant l'arrosage des pelouses et des jardins. Des mesures qui ne sont jamais prises de gaieté de cœur, mais qui deviennent nécessaires lorsque les ressources doivent être préservées. Ces restrictions nous rappellent simplement que l'eau, même lorsqu'elle semble abondante au quotidien, reste une ressource précieuse. Quelques gestes simples permettent de limiter notre consommation : arroser tôt le matin ou en soirée, récupérer l'eau de pluie lorsque cela est possible, éviter les consommations inutiles ou encore privilégier des plantes adaptées aux périodes plus sèches.

Ces efforts sont d'autant plus importants que l'eau est indispensable à l'agriculture, à la nature et à notre environnement. Durant les périodes chaudes et sèches, les plantes, les arbres et les animaux sont eux aussi mis à rude épreuve. Il ne s'agit évidemment pas de transformer nos étés en parcours du combattant ! Profiter de son jardin, arroser ses fleurs ou remplir sa piscine font partie des plaisirs de la belle saison. L'essentiel est de trouver le bon équilibre et d'adapter nos habitudes lorsque la situation l'exige.

L'été 2026 nous aura ainsi donné un avant-goût de ce qui pourrait devenir plus fréquent dans les années à venir. Les périodes de chaleur et de sécheresse que nous avons connues pourraient se répéter et nous demander, à l'avenir, davantage d'attention dans notre utilisation de l'eau.

Anticiper, c'est aussi apprendre de ce que nous venons de vivre. En adoptant dès aujourd'hui quelques bonnes habitudes, nous pouvons contribuer collectivement à préserver cette ressource essentielle.

« Cet été, même les arrosoirs ont eu droit à des vacances ! »

Infos utiles

ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue Jean Villard-Gilles 3
1306 Daillens

GREFFE

021 862 91 20 · administration@daillens.ch

CONTRÔLE HABITANTS

021 862 91 21 · controle.habitants@daillens.ch

POLICE DES CONSTRUCTIONS

021 862 91 20
police.constructions@daillens.ch

BOURSE

021 862 91 12 · bourse@daillens.ch

HORAIRES

Mercredi de 7h00 à 10h00
Jeudi de 9h00 à 13h00 et de 16h00 à 19h00

Sac taxé et tri des déchets : soyons plus rigoureux

Notre commune a adhéré, il y a quelques années, au système du sac poubelle taxé, basé sur le principe pollueur-payeur : chacun paie en fonction de la quantité de déchets incinérables qu'il produit, ce qui encourage naturellement le tri et la réduction des déchets à la source.

5 % de trop

Lors d'un récent contrôle, un taux de sacs non conformes supérieur à 5 % a été constaté dans nos conteneurs. Au-delà de ce seuil, la Commune est tenue de prendre des mesures correctives. C'est pourquoi nous profitons ici de rappeler quelques règles simples, qui permettent à chacun de contribuer équitablement au système et d'éviter des coûts supplémentaires pour l'ensemble de la collectivité.

Seuls les sacs officiels taxés, correctement fermés, doivent être déposés dans les conteneurs à ordures ménagères. Un sac non conforme (sac non taxé, déchets déposés en vrac à côté du conteneur) peut entraîner un refus de collecte, voire une amende.

Bien trier, c'est simple

De nombreux déchets n'ont pas leur place dans le sac taxé, car ils bénéficient de filières de recyclage dédiées et souvent gratuites :

Déchet	Où le déposer
Papier et carton	déchetterie
Verre	conteneurs à verre (trié par couleur)
PET	déchetterie ou points de collecte dans les commerces
Déchets organiques	compost communal ou individuel

Concept régional de la taxe au sac DÉPÔT NON-CONFORME



Le non-usage de sacs taxés officiels

« **TRIER C'EST VALORISER** »

vous expose à des sanctions de la part des Autorités.



Déchets spéciaux (piles, peintures, produits chimiques)	déchetterie ou points de vente
Textiles	conteneurs Texaid ou associations caritatives

Un tri soigné permet non seulement de respecter l'environnement, mais aussi de réduire le volume – et donc le coût – de vos sacs taxés.

Et les appareils électroménagers ?

Un geste souvent méconnu : les appareils électroménagers et électroniques usagés ne doivent jamais finir dans le sac taxé, ni même à la déchetterie. En Suisse, la loi prévoit une reprise obligatoire par tout magasin vendant ce type d'appareils, que vous ayez acheté l'appareil neuf chez eux ou non, car vous avez payé une taxe anticipée de recyclage à l'achat.

Sont concernés notamment :

- Réfrigérateurs, congélateurs, lave-linge, lave-vaisselle
- Petits appareils électroménagers (grille-pain, fer à repasser, etc.)
- Appareils électroniques (téléviseurs, ordinateurs, téléphones)

Il vous suffit de les rapporter au magasin le plus proche, aux heures d'ouverture – aucun achat n'est requis.

Merci pour votre engagement

Nous savons que ces gestes demandent un peu de rigueur et d'organisation, mais ils sont essentiels pour préserver la qualité de notre système de gestion des déchets et maîtriser les coûts pour toutes et tous. Nous remercions chaleureusement celles et ceux qui trient déjà avec soin, et invitons les autres à adopter ces quelques réflexes simples.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le greffe municipal ou à consulter le site internet de la Commune.

Comment trier vos déchets ?

Téléchargez l'app Looping !
Votre guide du tri en poche

Téléchargez dans l'App Store | Disponible sur Google Play



Déchetterie

Déchets encombrants : attention à la capacité limitée de notre benne

Notre benne dédiée aux déchets encombrants n'est pas extensible. Lors des jours d'ouverture de la déchetterie, **de trop grandes quantités*** déposées d'un seul coup peuvent rapidement la saturer.

Afin de garantir un bon fonctionnement pour tous les usagers, nous vous prions, en cas de dépôt important, d'apporter directement vos encombrants au centre de tri Valorsa à Penthaz.

Avant, veuillez :

- Informer l'Administration communale de Daillens (administration@daillens.ch ou 021 862 91 20) qui contactera directement Valorsa ou la Compostière du Gros-de-Vaud pour l'informer de votre passage.
- La Commune prendra en charge les frais uniquement si ces conditions sont remplies.



Pour toute question ou information complémentaire, n'hésitez pas à contacter notre administration.

VALORSA

📍 Ch. En Fleuret 1, 1303 Penthaz

✉ info@valorsa.ch

☎ +41 21 862 71 63

🕒 Horaires :

Lundi à vendredi : 07h00–12h00 / 13h30–17h00

⚠ Dernier dépôt 15 min avant fermeture.

🚫 Fermé les jours fériés.

Déchets verts en grande quantité : merci de privilégier la Compostière du Gros-de-Vaud à Bettens

Lors des apports importants de déchets verts à la déchetterie, notre surface de dépôt se retrouve rapidement saturée. Cela complique la gestion et limite l'accès pour les autres usagers.

Afin de faciliter le bon fonctionnement du site et d'optimiser la valorisation de vos déchets en compost, nous vous encourageons à apporter **les grandes quantités*** directement à la Compostière du Gros-de-Vaud à Bettens.



* **grandes quantités** = qui n'entrent pas dans un coffre de voiture standard et nécessitent une remorque ou le pont d'une camionnette.

Compostière – Gros-de-Vaud (Bettens)

📍 Rte de Boussens 21, 1042 Bettens

✉ info@compostgdv.ch

☎ 079 863 68 03

🕒 Horaires :

Été (1er avril au 31 oct.) : lundi à vendredi
07h00–12h00 / 13h00–17h30

Hiver (1er nov. au 31 mars) : lundi à
vendredi 07h30–12h00 / 13h00–17h0

Précieuse ressource à Dailens

CHAQUE GESTE COMPTE, PRÉSERVONS NOTRE EAU !

Moins, c'est mieux !

Utiliser moins de 100 litres d'eau par jour.



Douche express

4 minutes maximum.



Brossage malin

Fermer le robinet pendant le brossage des dents.



Le bon moment

Arroser tôt le matin ou tard le soir, quand l'eau reste au jardin.



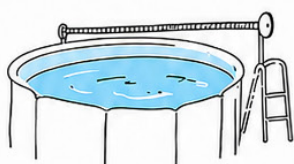
Cuisiner futé

Utiliser l'eau nécessaire, ni plus, ni moins.



Entretenir sans gaspiller

Piscine et spa : couvrir, nettoyer et maintenir plutôt que vider.



Bien programmé, bien économisé

Lave-vaisselle et lave-linge : à pleine charge et en mode éco.



Moins gaspiller, mieux profiter !

Chaque geste d'aujourd'hui préserve l'eau de demain.



..... ENSEMBLE, PRÉSERVONS NOTRE EAU

L'eau est une ressource précieuse, et quelques gestes simples au quotidien permettent déjà d'en limiter la consommation. Sans bouleverser nos habitudes, chacun peut contribuer à éviter le gaspillage et à préserver nos réserves.

Fermer le robinet pendant le brossage des dents, privilégier une douche courte, faire tourner les appareils lorsqu'ils sont pleins ou encore arroser aux heures les plus fraîches : autant de petits réflexes faciles à adopter. Additionnés les uns aux autres et répétés jour après jour, ces gestes peuvent faire une vraie différence.

À Dailens aussi, chaque geste compte. Ensemble, préservons notre eau !

Informations communales : chaîne WhatsApp "Daillens"



La commune de Daillens dispose désormais de sa chaîne WhatsApp officielle. Une nouvelle façon simple et rapide de rester informés!

Actualités communales, informations pratiques, fermetures de routes, travaux, manifestations, alertes ou communications importantes : recevez directement sur votre téléphone les informations utiles de la Commune.

Comment ça fonctionne ?

Il suffit de s'abonner à la chaîne WhatsApp de la commune de Daillens. Les nouvelles publications apparaîtront ensuite dans l'onglet « Actus » de WhatsApp.

Et votre confidentialité ?

Votre abonnement reste privé. La Commune ne voit ni votre nom, ni votre numéro de téléphone et n'a pas accès à la liste des personnes abonnées à la chaîne. Les autres abonnés ne

peuvent pas non plus savoir qui suit la chaîne. Vous restez donc informés... en toute discrétion.

Rejoignez-nous !

Scannez le QR code ou le lien ci-dessous avec votre téléphone pour accéder directement à la chaîne et cliquez sur « Suivre ».

Un canal d'information supplémentaire pour rester au courant de la vie de votre commune.

<https://whatsapp.com>.

[channel/0029Vb94AOQ6rsQjPnulgN1P](https://whatsapp.com/channel/0029Vb94AOQ6rsQjPnulgN1P)



Coup de balai à la z.i. "Les Graveys"

Gants aux mains et sacs poubelle en poche, les collaborateurs et collaboratrices de Planzer, Liebherr, La Poste, AMAG, Dreier et Gétaz-Miauton, accompagnés d'employés de la commune de Daillens se sont retrouvés pour une nouvelle opération de nettoyage de la zone industrielle «Les Graveys».

Et il n'a malheureusement pas fallu marcher bien loin pour remplir les premiers sacs ! Mégots, canettes, bouteilles, emballages et autres déchets avaient une nouvelle fois trouvé leur chemin jusque sur les bords des routes, dans les talus et les champs voisins.

Répartis en petits groupes, les participants ont sillonné le secteur dans une ambiance aussi efficace que conviviale. Au fil de la matinée, le résultat est rapidement devenu visible : des abords nettement plus propres et une zone industrielle débarrassée d'une belle quantité de déchets.

La Municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes et entreprises ayant participé à cette action. Quelques heures, beaucoup de bonne humeur et un joli coup de propre pour «Les Graveys» !



ALO - aide financière pour adapter votre logement

Afin de permettre aux seniors de rester chez eux le plus longtemps possible, en toute sécurité et en conservant leur autonomie, le Canton de Vaud propose, depuis le 1er juillet 2026, une aide financière à l'adaptation du logement (ALO)

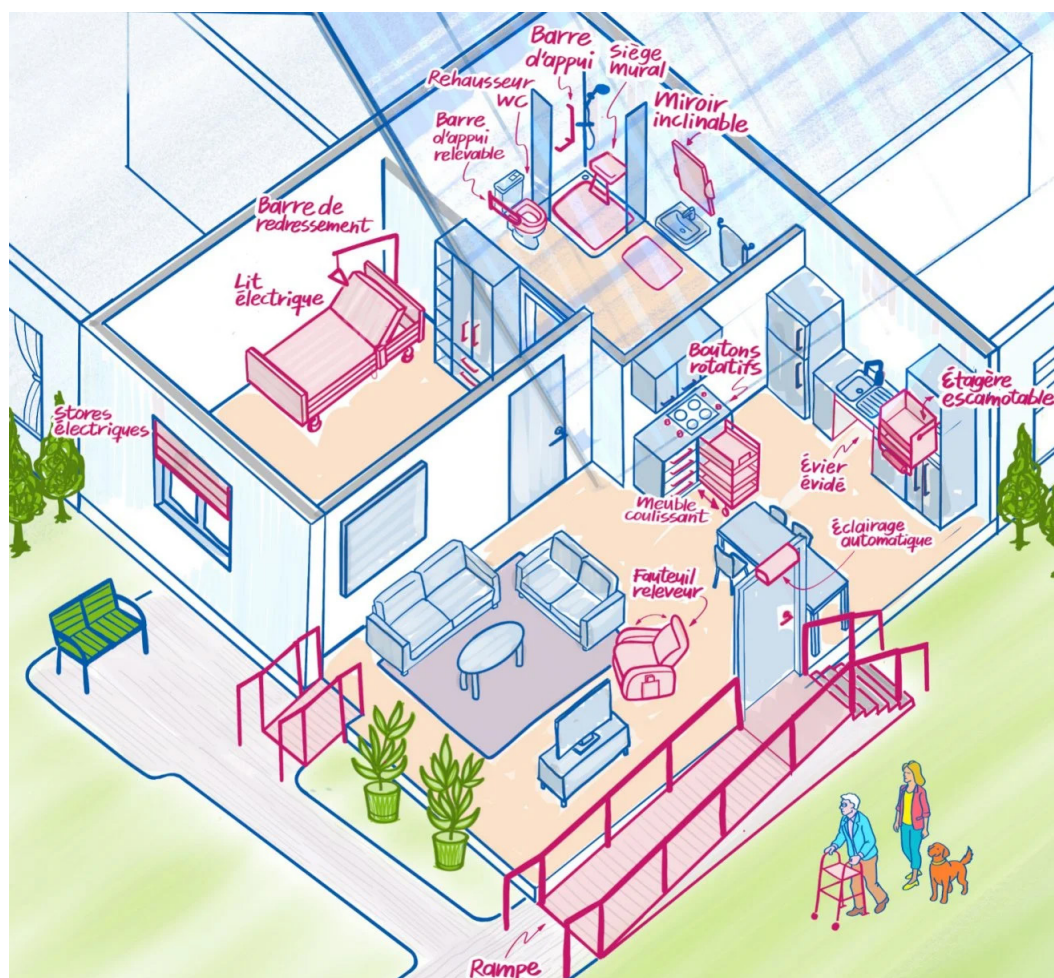
Avec l'âge, certains gestes du quotidien peuvent devenir plus difficiles et le logement n'est parfois plus totalement adapté : baignoire difficile d'accès, escaliers peu sécurisés, seuils gênants, éclairage insuffisant ou encore équipements placés trop haut.

Cette aide peut atteindre CHF 3'000.- par personne et concerne aussi bien les propriétaires que les locataires de leur résidence principale, pour autant qu'ils perçoivent une rente AVS ou une rente vieillesse étrangère. Si deux personnes remplissent les conditions au sein du même logement, l'aide peut atteindre CHF 6'000.-. De nombreux aménagements peuvent être concernés :

installation de barres d'appui, suppression ou adaptation de seuils, pose d'une rampe d'accès, amélioration de la sécurité dans la salle de bain, adaptation de la douche ou de la baignoire, rehaussement des toilettes, modification de portes ou encore certains aménagements de la cuisine. La démarche débute auprès du médecin, qui peut prescrire l'intervention d'un ou d'une ergothérapeute. Cette personne évalue les besoins et propose les adaptations appropriées. Pour les locataires, l'accord du propriétaire est nécessaire.

Attention : les travaux ne doivent pas commencer avant d'avoir reçu la confirmation de l'octroi de l'aide financière.

Les demandes peuvent être déposées en ligne ou au moyen du formulaire papier disponible sur le site du Canton de Vaud : www.vd.ch/alo. Renseignements : Direction générale de la cohésion sociale – 021 316 52 21 – alo.dgcs@vd.ch.



Après la sécheresse, aidons nos jardins à reprendre des couleurs

Pelouses jaunies, haies desséchées, massifs fatigués... Après plusieurs semaines de chaleur et de sécheresse, nos jardins ont parfois bien souffert. Avec le retour de températures plus clémentes et des précipitations, quelques gestes simples peuvent les aider à se remettre.

Une pelouse jaune n'est pas forcément morte !

Le gazon se met naturellement au repos lorsqu'il manque d'eau. Avec les premières pluies, il peut reverdir naturellement. Si certaines zones restent clairsemées, l'automne est une bonne période pour les regarnir et, si nécessaire, scarifier ou aérer le sol.

Pas de taille trop sévère

Pour les haies, arbustes et plantes vivaces, mieux vaut retirer les parties clairement mortes ou desséchées sans procéder immédiatement à une taille importante. Une branche vous semble morte ? Grattez légèrement son écorce : si elle est encore verte dessous, elle est bien vivante !

Arroser moins souvent, mais mieux

Lorsque l'arrosage est nécessaire, un apport généreux et

espacé est préférable à de petites quantités quotidiennes. L'eau pénètre ainsi plus profondément et encourage les racines à descendre dans le sol. Sur une terre très sèche, arroser une première fois légèrement, patienter quelques minutes, puis recommencer permet à l'eau de mieux s'infiltrer.

Pailler pour préparer l'avenir

Une couche de 5 à 8 cm de broyat, copeaux, feuilles ou autre matière organique au pied des plantations limite l'évaporation, protège le sol et conserve plus longtemps son humidité.

Et pourquoi ne pas profiter de l'automne pour repenser certains espaces ?

La sécheresse nous rappelle que nos jardins doivent eux aussi s'adapter. Lors des prochaines plantations, privilégier des espèces peu gourmandes en eau et adaptées à notre climat permettra de conserver de beaux espaces verts tout en préservant cette précieuse ressource qu'est l'eau.

Un jardin marqué par la sécheresse n'est donc pas forcément perdu : un peu de patience, quelques bons gestes... et la nature fera le reste !



Manifestations et activités

**BRUNCH
Concert**



Découvrez et essayez
le saxophone avec
notre nouveau
professeur dès 13h !

4 OCTOBRE 2026

Dès 10h30, concert à 12h00
Salle Jean Villard-Gilles, Daillens

Prix : 45.- (hors boissons alcoolisées)
1.- par année jusqu'à 16 ans

Société de Musique
**L'ECHO de
La Molombe**
Penthalaz - Daillens

Sur inscription au 079 435 07 57
ou echomolombe@gmail.com

LOTO

24 OCTOBRE 2026
ORGANISÉ PAR LA JEUNESSE DE DAILLENS

Salle Jean Villard-Gilles
1306 Daillens
Ouverture des portes 18h
Début du loto 19h30
Buvette et petite
restauration sur place



50.- PAR ABONNEMENT

20 séries dont 2 impériales
Système Vaudois avec "Arthur"
Divers lots : articles ménagers, paniers garnis, bons, appareils
électroniques et pleins encore !

INSCRIPTION EN AVANCE OU SUR PLACE
jeunessededaillens@gmail.com / 078.738.04.29



Cave Mirabilis
Cave des 13 Coteaux
Domaine Bernard Gauthier
Cave des Murailles
Domaine YM
Domaine de la Maison Rose
Domaine de l'Orme
Domaine Agassis
Cave de Marterey
Château d'Éclépens
Cave de la Combe Marendaz
Domaine du Moulin
Château de Valeyres
Domaine du Clos des Grillières
Domaine du Manoir
Domaine des Dumières
Cave Simon Gilléron
Le Rupiant
Domaine la Micro Ferme

**Le SALON
des CÔTES
de L'ORBE**

8^{ÈME} ÉDITION

**13 - 14
novembre 26**

**Grande Salle
de Daillens**
Jean Villard-Gilles
1306 Daillens

Le
Verre d'Or

Concours
Jean
Villard-Gilles

Vendredi 15h - 21h
Samedi 10h - 20h

Prix d'entrée CHF 15.-
Pass 2 jours CHF 20.-

Caves invitées : Le Haut-Valais
COVE MATHIER & BODENMANN
vignerons et artisans du vin

GLENZ
SAISON 2026

www.lesalondescotesdelorbe.ch



**L'Atelier
DE COSSONAY**

PERMANENCE Tous les jeudis entre 9h et 11h
Venez bricoler – réparer (ou boire un café) avec nous! Gratuit pour toutes et tous

**FABRICATION DE PÂTES MAISON aux œufs,
lundi 14 sept., 19h30**
Sur inscription à info@lateliercossonay.ch. (places limitées)

RÉPARE-CAFÉ les samedis 26 sept. et 31 octobre, 9h-15h
Venez réparer à l'Atelier au lieu de jeter! Gratuit pour toutes et tous

**FABRICATION DE PÂTES MAISON au blé dur,
lundi 2 novembre, 19h30**
Sur inscription à info@lateliercossonay.ch. (places limitées)

**COUDRE - CRÉER - RÉPARER ENSEMBLE,
samedi 14 novembre 9h-15h**
On y coud, on s'y échange des conseils, on y discute... Et c'est gratuit!

ATELIER AIGUISAGE, samedi 5 décembre 9h-15h
Découvrez les bases ou exercez-vous avec vos objets... Et c'est gratuit!

Vous avez envie d'initier une activité, partager votre passion? Prenez contact avec le comité.
Les détails et d'éventuelles nouveautés sont publiés périodiquement sur notre site!

@lateliercossonay.ch
Notre adresse: Petite-Rue 7, 1304 Cossonay

Foodtruck Trash Burger



AUX HABITANTS DE DAILLENS

Le Food truck *Trash Burger* est à nouveau présent dès mi-septembre à proximité de l'église.

🔥 NOS HORAIRES 2026 / 2027 SONT LES SUIVANTS : 🔥

📅 DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE	18 H - 20 H (20 H 30 selon affluence et demandes des habitants)
❄️ JANVIER - FÉVRIER	NON PRÉSENT
🌸 MARS À MAI	18 H - 20 H
☀️ JUIN À AOÛT	NON PRÉSENT (saison estivale, manifestations, festivals, etc.)

Au plaisir de vous accueillir et de pouvoir régaler vos papilles !

⇒ *Bon Appétit !* ⇒



Gendarmerie



COMMUNE DE DAILLENS GENDARMERIE VAUDOISE

Le poste de gendarmerie attribué à votre commune est situé à Cossonay

ACCUEIL AU GUICHET

Lundi	Fermé
Mardi	07:30 - 12:00
Mercredi	Fermé
Jeudi	13:00 - 17:00
Vendredi	Fermé
Samedi	Fermé
Dimanche	Fermé



TROUVER UN POSTE DE GENDARMERIE /
POLICE

ADRESSE

Route de Morges 8
1304 Cossonay

021 557 82 21
Cossonay.gdm@vd.ch

LE CENTRE DE GENDARMERIE MOBILE DE VOTRE RÉGION : OUVERT 24/24 - 7/7

Chemin de la Lanterne 2
1052 Le Mont-sur-Lausanne

DÉPOSER PLAINTÉ EN LIGNE

Pour les plaintes suivantes :

- Vol simple (aussi de cycle), contre inconnu et sans signalement de l'auteur
- Dommages à la propriété sur un objet ou un véhicule

Vous avez la possibilité de déposer une plainte pénale en ligne à cette adresse :
<https://www.vd.ch/prestation/deposer-une-plainte-penale-contre-inconnu>

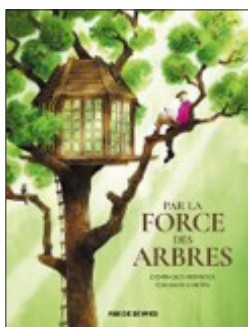


DÉPOSER UNE PLAINTÉ PÉNALE
CONTRE INCONNU

En cas d'urgence : 117

Plus d'information sur : [vd.ch/polcant](https://www.vd.ch/polcant)
Nos conseils de prévention : [votrepolice.ch](https://www.vd.ch/polcant)

Les coups de coeur de la



Cabane – Renaître – Contemplation

Arrivé au bout de sa résistance physique et mentale, Edouard Cortès va se retirer pendant plusieurs mois dans une cabane dans les arbres qu'il a construite afin de retrouver un sens à sa vie. Il y trouve une échappatoire dans le silence et la contemplation solitaire.

Tout d'abord publié sous forme de roman, il laisse Dominique Mermoux adapter son histoire en bande dessinée.

Par la force des arbres, Edouard Cortès, Dominique Mermoux, Rue des Sèvres, 2023



Humour – virelangue - langage

L'histoire d'une poule qui roule jusqu'à devenir maboule...

Dès 2 ans

Roule ma poule !, Edouard Manceau, Editions Milan, 2018



Choix – Vie – Destin

Se découvrant enceinte, Lisa va accepter de vivre avec Charles son compagnon. Un choix de raison, sans passion. Lorsqu'elle rencontre par hasard Victor, ses certitudes vacillent et elle devra faire des choix et aussi subir ceux des autres.

Un récit de cet amour qui défie le temps, l'espace et les conventions

Par la force des choses, Claire Norton, Pocket, 2024 (ebook)

BIBLIOTHEQUE
[http://biblio-venoge.
webhop.net/netbiblio](http://biblio-venoge.webhop.net/netbiblio)



Les coups de coeur de la



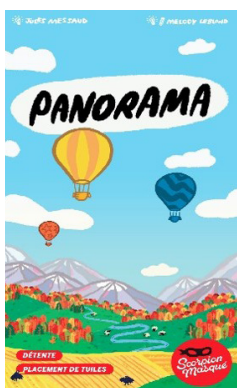
ludothèque régionale de la Venoge



Un jeu de Paolo Mori & Alessandro Zucchini - Illustré par Paul Mafayon - Edité par Repos Production - Pour 2 joueurs à partir de 8 ans

Sur terre, en mer, dans les nuages et même dans l'espace, les batailles se multiplient ! Manœuvrez vos troupes et utilisez astucieusement leurs effets pour prendre l'avantage sur votre adversaire. Votre mission ? Capturer le quartier général ennemi ou remporter un maximum de médailles. Préparez-vous à un affrontement sans pitié ! Le jeu propose 8 terrains différents, chacun apportant des règles ou effets spécifiques qui renouvellent l'expérience à chaque partie. Les règles sont simples et rapides à maîtriser.

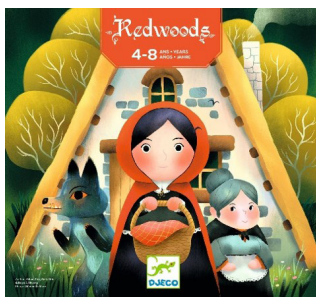
Ce jeu a obtenu toutes les récompenses. Le sablier d'or, la coupe des duellistes et l'As d'Or 2026



Un jeu de Jules Messaud & Mélody Leblond - Illustré par Mélody Leblond - Edité par Scorpion Masqué - Pour 2 à 4 joueurs dès 8 ans

Quelle belle journée ensoleillée. Détendez-vous et profitez de la vue depuis votre montgolfière ! Composez votre panorama, une tuile à la fois. À la fin de la partie, marquez des points en fonction du nombre d'animaux et de fleurs dans votre paysage, car oui, ils adorent la verdure ! Mais soyez malin... car plus vous prenez une tuile loin de votre montgolfière, plus vous laissez de tuiles aux autres joueurs ! Renouvelez vos parties de Panorama, grâce à des objectifs variés, tels que la rivière la plus longue ou le ciel le moins nuageux. Panorama est un jeu aussi agréable à admirer qu'à jouer. Une belle invitation à savourer un moment ludique tout en douceur.

Des règles faciles et une prise en mains rapide pour des parties colorées et agréables.



Un jeu de Yohan Goh, Gary Kim et Hope S. Hwang - Illustré par Clément Lefèvre - Edité par Djeco - Pour 2 à 4 joueurs dès 4 ans

Redwoods est un jeu coopératif dès 4 ans, tendre, accessible et plein de suspense, qui invite les enfants à aider le Petit Chaperon Rouge à cueillir 5 fleurs avant l'arrivée du loup chez Mère-Grand. Avec son thème fort, ses règles simples, ses jolies figurines et sa dynamique d'équipe, il constitue un excellent premier jeu coopératif pour partager de vrais moments de complicité et d'entraide. Redwoods est un jeu mémoire captivant et plein de rebondissements. Pour des parties de 15 minutes environ. Ce jeu permet d'allier découverte de l'univers du conte avec l'apprentissage de la collaboration dans le jeu.

Il est adapté aussi bien aux novices qu'aux petits stratèges en herbe.

La ludothèque de la Venoge est située à Cossonay au Passage des Laurelles à côté de l'Hôtel de Ville.

Le 13 novembre 2026, nous organisons une soirée jeux en famille à la salle de paroisse de Penthalaz. La soirée est gratuite, sur inscription à la ludothèque ou à par mail à l'adresse : info@ludothequedelavenoge.ch



LUDOTHÈQUE
<https://www.ludothequedelavenoge.ch/>

Agenda 2026

26 SEPTEMBRE

REPAS DE SOUTIEN

GRANDE SALLE

Org : Société de Jeunesse

4 OCTOBRE

BRUNCH

GRANDE SALLE

Org : Fanfare

11 OCTOBRE

CONCERT

EGLISE

Org : Saison culturelle - Association pour l'animation du chœur de l'église

24 OCTOBRE

LOTO

GRANDE SALLE

Org : Société de Jeunesse

8 NOVEMBRE

CONCERT

EGLISE

Org : Saison culturelle - Association pour l'animation du chœur de l'église

13-14 NOVEMBRE

SALON DES COTES DE L'ORBE

GRANDE SALLE

Org : Le Salon des Côtes de l'Orbe

29 NOVEMBRE

CONCERT ANNUEL

GRANDE SALLE

Org : Les Amis du Gros-de-Vaud

Impressum

EDITEUR

Commune de Daillens

RÉDACTION

Magali Thévoz

SITE INTERNET

www.daillens.ch

E-MAIL

administration@daillens.ch

IMPRESSION

Imprimoffset Bordin SA

PROCHAINE PARUTION

Novembre 2026

DELAÏ DE PUBLICATION

Fin octobre 2026



Nouveau règlement sur le stationnement



Depuis ce printemps, le nouveau règlement sur le stationnement sur la voie publique est en vigueur dans la commune. Il peut être consulté sur le site www.daillens.ch, rubrique **Administration / Règlements et taxes**.



De manière générale, il est désormais autorisé de stationner uniquement dans les parkings et les cases délimitées à cet effet. Sur l'ensemble du territoire, il existe près de 140 places pour voitures. Les durées de stationnement autorisées varient selon les emplacements, entre 30 minutes et 8 heures. Des panneaux indiquent ce temps autorisé pour chaque emplacement, **la pose du disque derrière le pare-brise est obligatoire**.



En outre une **borne de recharge** pour deux places a été installée au chemin de l'Arbalète, à côté du terrain de football.



EN QUÊTE DU TRÉSOR !

PAROISSE EN FÊTE

DAILLENS
Salle Jean
Villard-Gilles

**1 NOVEMBRE
2026**

10H Culte
à l'église

**Dès
11h15**

**Concert Amis
du Gros de Vaud**
Apéritif offert

**Dès
12h30**

Repas
Prix du repas
à votre bon cœur

**Chasse au trésor, livres,
pâtisseries, tombola,
animations enfants**



Inscriptions souhaitées
www.eerv.ch/penthalaz
ou 078 228 87 97

Si vous ne pouvez venir,
vous pouvez nous soutenir,
merci !

